

MOOREA FUND EMERGING MARKETS EQUITY

Rapport mensuel



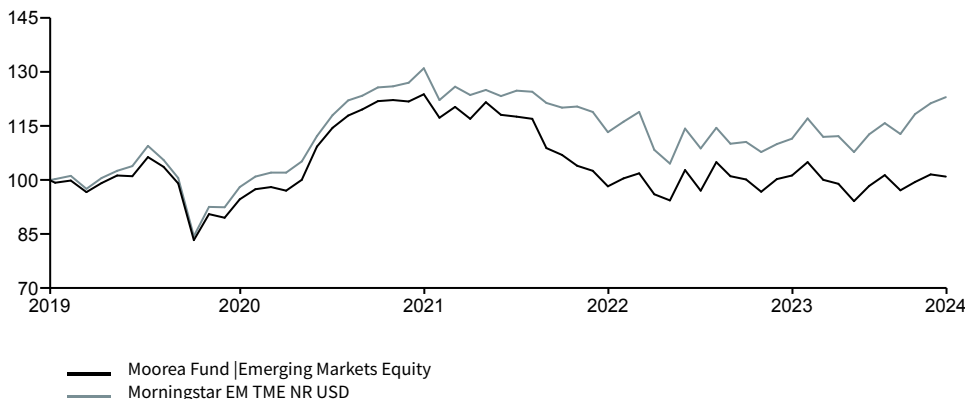
OBJECTIFS D'INVESTISSEMENT

Moorea Fund - Emerging Markets Equity vise à générer une appréciation du capital à long terme sur un cycle (5 ans) en investissant dans un portefeuille diversifié d'actions des marchés émergents. Pour atteindre cet objectif, l'équipe de gestion recherche les sociétés de qualité, générant un rendement en dividende attractif et qui paraissent bien positionnées pour profiter de la dynamique des marchés émergents.

Le Compartiment sera géré activement par rapport à l'indice de référence suivant : MSCI Emerging Markets. Cet indice de référence est utilisé à des fins de comparaison de performances.

HISTORIQUE DE PERFORMANCES

GRAPHIQUE DE PERFORMANCES (base 100)



PERFORMANCES

Performances cumulées	1 mois	3 mois	Depuis le début de l'année	1 an	3 ans *	Depuis lancement*
Fonds	-0,63%	3,93%	-0,35%	4,39%	-6,15%	0,21%
Benchmark**	1,40%	8,99%	6,17%	14,06%	-0,80%	4,34%

Performances calendaires	2023	2022	2021	2020	2019	2018
Fonds	4,33%	-17,42%	2,71%	7,62%	-	-
Benchmark**	6,46%	-12,79%	5,69%	7,81%	-	-

* Performance annualisée

** Morningstar EM TME NR USD

"Source : Société Générale Private Wealth Management"

DONNÉES DE RISQUE

	Volatilité			Beta	Sharpe
	1 an	3 ans *	5 ans		
Fonds	11,88%	13,27%	-	0,97%	-0,51%
Benchmark**	11,30%	13,06%	-	0,95%	-0,10%

AVRIL 2024

PART INSTITUTIONNEL EUR

LU1958315050

Niveau de risque et de rendement UCITS (1)



Risque plus faible ← Risque plus élevé
Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé

Catégorie Morningstar

Actions Marchés Emergents

Horizon d'investissement recommandé

5 ans

Actifs nets

EUR 414,10 M

Valeur Liquidative

EUR 252,51

Devise du fonds

USD

Devise de la part

EUR

Date de lancement

19/06/2019

Forme juridique

UCITS Luxembourg SICAV

Société de gestion

Société Générale Private Wealth Management S.A.

Valorisation/Souscription/Rachat

Quotidienne

Souscription minimum

3 000 000 EUR

Autres parts disponibles

Coûts récurrents

1,10%

Coût de sortie

Aucun

Coût d'entrée

Aucun

(1) Échelle de risque allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé); le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Tout renseignement contractuel relatif au fonds renseigné dans cette publication figure dans le prospectus. Le prospectus, le KIID, ainsi que les états financiers annuels et les statuts sont disponibles gratuitement auprès du siège de Moorea Fund ou sur le site www.sgpwm.societegenerale.com.

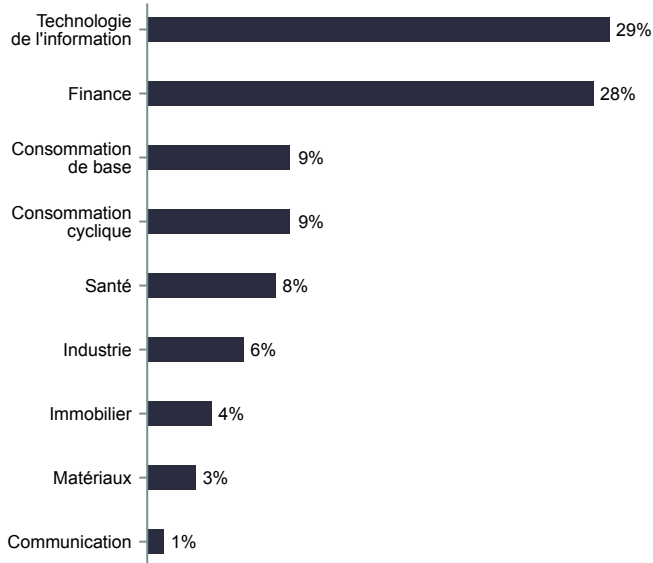
(2) © 2021 Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Les informations contenues dans les présentes: (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs d'informations; (2) ne peuvent être ni reproduites, ni redistribuées, (3) sont présentées sans garantie d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar ni ses fournisseurs d'informations ne pourront être tenus pour responsables de tout dommage ou perte résultant de l'utilisation de ces données.

MOOREA FUND EMERGING MARKETS EQUITY

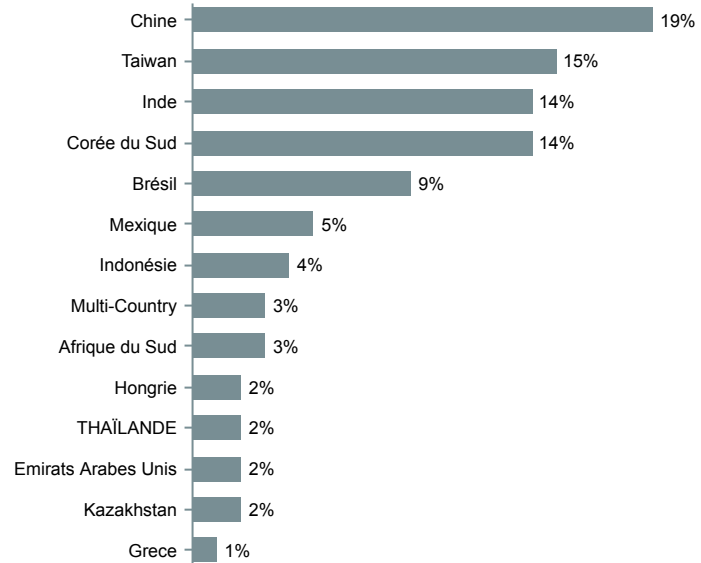
AVRIL 2024

Critères financiers

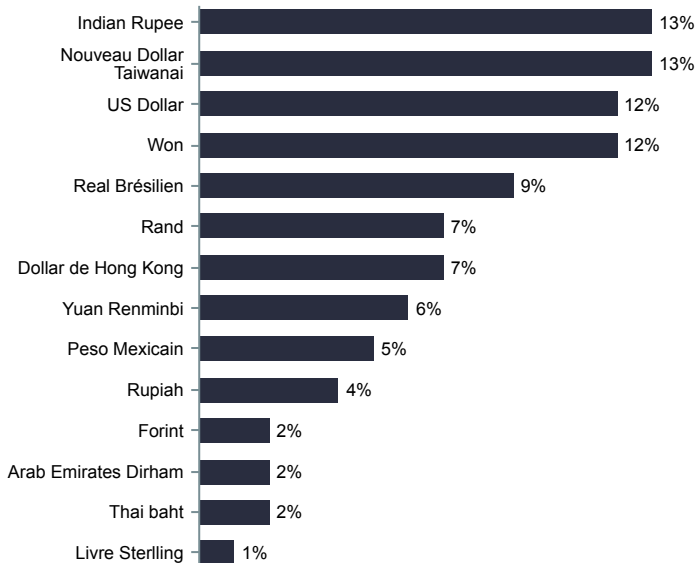
ALLOCATION SECTORIELLE



ALLOCATION GÉOGRAPHIQUE



RÉPARTITION PAR DEVISE



TILT TO CHINA A-SHARES **6%**

Source: Société Générale Private Wealth Management au 30/04/2024.

La pondération réelle, les allocations d'investissements et les rendements sont susceptibles de varier sur une période continue et peuvent ne pas être exactement les mêmes que ceux indiqués. Les investisseurs doivent comprendre les différentes classes d'actifs qui composent les allocations d'investissements car chaque classe d'actifs possède des types de risques spécifiques.

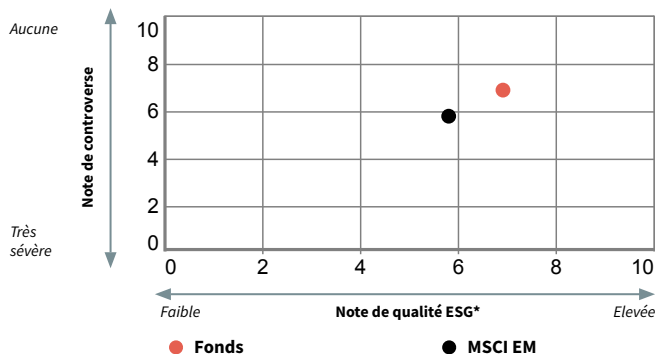
MOOREA FUND EMERGING MARKETS EQUITY

AVRIL 2024



Critères extra-financiers

POSITIONNEMENT ESG DU PORTEFEUILLE



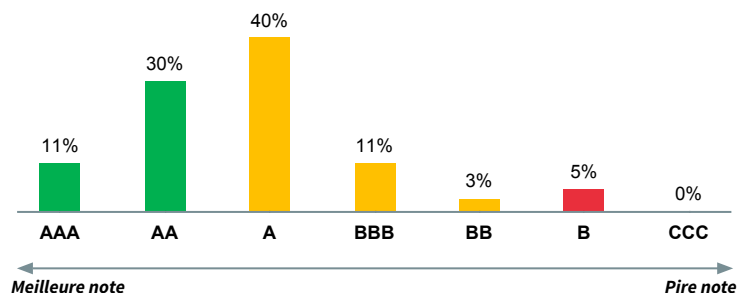
SCORE ESG



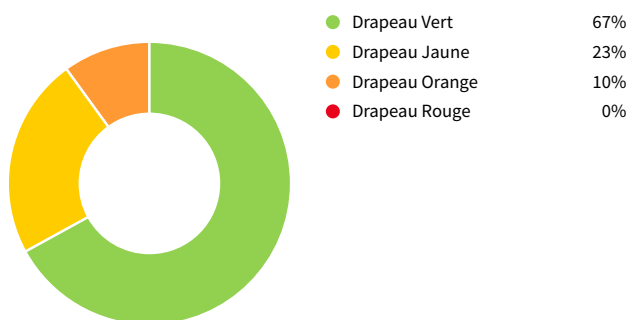
INDICATEURS ESG

	Fonds	MSCI EM
Note de qualité ESG*	6,9	5,8
Couverture de la notation (%)	94.90%	100.00%
Note ESG	A	A
Note de controverse moyenne	6,9	5,8
Couverture de la notation (%)	94.90%	100.00%
Empreinte carbone (tonnes de CO2 / \$M ventes)	69,5	334,7
Couverture MSCI	94.90%	99.98%

RÉPARTITION PAR NOTES ESG



RÉPARTITION PAR INDICATEUR DE CONTROVERSE



SECTEURS CONTROVERSÉS

Exclusion des émetteurs avec plus de 15% de revenus dans :

Secteurs	% de revenu de portefeuille
Jeux d'argent	0,00%
Défense et armement	0,02%
Divertissements pour adultes	0,00%
Tabac	0,04%

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS À L'IMPACT DURABLE

	Revenus des solutions à impact durable (M€)	% de revenus durables
Contemporary Amperex Technology Co., Ltd.	21,1	95%
DELTA ELECTRONICS, INC.	5,3	21%
Ganfeng Lithium Group Co., Ltd.	3	8%

INDICATEURS D'IMPACT VS. MSCI EM

	4%	4%	Revenus des solutions à impact durable Couverture MSCI: 95% 100%
	18%	21%	Signataires des GHG Science-Based Target Couverture MSCI: 95% 100%
	19%	18%	Femmes au Conseil d'Administration Couverture MSCI: 99% 100%
	64%	63%	Directeurs indépendants Couverture MSCI: 95% 100%
	0%	1%	Non respect du Pacte Mondial des Nations Unies Couverture MSCI: 95% 100%

Source: Société Générale Private Wealth Management, Bloomberg, MSCI

GLOSSAIRE ET AVERTISSEMENTS

CRITÈRES ESG

Les notations ESG MSCI visent à mesurer la résilience d'une entreprise face aux risques ESG (Environnement, Social et Gouvernance) à long terme. Pour chaque entreprise, un score moyen pondéré est calculé sur la base des scores et des pondérations des 3 facteurs. Pour obtenir une note finale sous forme de lettre, ce score est normalisé par secteur d'activité. La note ajustée de l'industrie correspond à une note comprise entre AAA et CCC. Ces évaluations des performances des entreprises ne sont pas absolues mais sont explicitement destinées à être relatives aux normes et aux performances des pairs de l'industrie d'une entreprise.

* La note de qualité ESG de l'univers est retraité des 20% des moins bonnes notes ESG.

Lettre	CCC	B	BB	BBB	A	AA	AAA
Note	0 - 1.4	1.4-2.9	2.9-4.3	4.3-5.7	5.7-7.1	7.1-8.6	8.6-10

EMPREINTE CARBONE

En tant qu'indicateurs clés du changement climatique, les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont classées selon le protocole des gaz à effet de serre et sont regroupées en trois catégories:

Champ d'application 1 - Champ d'application direct: les émissions de GES sont celles qui proviennent directement de sources détenues ou contrôlées par l'institution.

Champ d'application 2 - Champ d'application indirect: les émissions de GES sont des émissions indirectes générées par la production d'électricité consommée par l'établissement.

Champ d'application 3 - Champ d'application indirect: les émissions de GES sont toutes les autres émissions indirectes qui sont des conséquences des activités de l'institution, mais qui proviennent de sources non détenues et contrôlées par l'institution.

Le utilises des données MSCI qui sont basées sur des chiffres déclaratifs ou estimés d'entreprises. Il vise à prendre en compte les émissions de GES des Scopes 1 et 2, produites par les sociétés détenues en portefeuille. Les émissions de GES sont comparées aux ventes de chaque entreprise et ajustées avec le poids de sécurité dans le portefeuille.

REVENUS À IMPACT POSITIF

L'exposition des revenus aux solutions d'impact durable reflète la mesure dans laquelle les revenus des entreprises sont exposés aux produits et services qui contribuent à résoudre les grands défis sociaux et environnementaux du monde. Il est calculé comme une moyenne pondérée, en utilisant les pondérations du portefeuille ou de l'indice et le pourcentage de chaque émetteur sur les revenus générés par Sustainable Impact Solutions. Pour être éligible à la contribution, un émetteur doit respecter des normes ESG minimales.

COUVERTURE MSCI

La notation ESG MSCI ne couvre pas la totalité des émetteurs, il est ainsi important d'afficher le taux de couverture pour appréhender la notation. Sur ce document, la couverture de la notation est affichée en pourcentage (%), c'est-à-dire le pourcentage de valeurs couvertes sur la totalité du portefeuille.


AVERTISSEMENT


Le contenu de ce document n'est pas destiné à fournir un service d'investissement ou un conseil en investissement ; il ne constitue ni une offre de produit, ni une quelconque incitation à l'achat ou à la vente. Les informations contenues sont données à titre indicatif et visent à mettre à la disposition du lecteur les informations pouvant être utiles à sa prise de décision. Elles ne constituent en aucune manière des recommandations personnalisées. Le lecteur ne saurait en tirer ni une recommandation d'investissement, ni un conseil juridique, comptable ou fiscal. Les informations sur les performances passées éventuellement reproduites ne garantissent en aucun cas les performances futures. Pareillement, le document ne saurait être considéré comme une incitation, sollicitation ou offre à investir dans les catégories d'actifs y mentionnés. Le lecteur est averti que la passation d'ordres de bourse requiert une parfaite connaissance de la réglementation et du fonctionnement des marchés. Avant d'investir, il doit avoir conscience des fluctuations rapides qui peuvent intervenir sur certains marchés et de leur caractère spéculatif ou de leur manque de liquidité. Certains actifs ou catégories d'actifs mentionnés dans le document peuvent ne pas être des investissements appropriés pour le lecteur. Dans certains cas, l'investissement effectué comporte même un risque de perte élevé indéterminable, susceptible d'excéder l'investissement initial. Par conséquent, avant de prendre une décision d'investir, le lecteur est tenu de s'adresser à son conseiller en investissements ou intermédiaire financier, pour obtenir des conseils personnalisés de manière à pouvoir apprécier les caractères des investissements envisagés et les risques particuliers inhérents à ces investissements, afin de déterminer si l'investissement envisagé est compatible avec son profil et ses objectifs d'investissement. Informations destinées aux investisseurs suisses : Ce compartiment est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) et en Suisse par la "Swiss Financial Supervisory Authority (FINMA). Le prospectus et le Key Investor Document, les statuts/le contrat du Fonds ainsi que les rapports annuels et semestriels du Fonds peuvent être obtenus sur simple demande et sans frais au siège du Représentant Suisse, de


CONTROVERSE

Une controverse ESG peut être définie comme un incident ou une situation existante dans lesquels une entreprise est confrontée à des allégations de comportement négatif à l'égard de diverses parties (employés, fournisseurs, collectivités, environnement, actionnaires...) L'objectif de la recherche sur les Controverses ESG est d'évaluer la gravité de ces situations. Pour chaque émetteur, la notation ESG s'accompagne d'un indicateur de controverse :

 **Drapeau Vert** : indique des litiges moins importants ou que rien n'est à signaler.

 **Drapeau Jaune** : indique un litige qui mérite d'être signalé.

 **Drapeau Orange** : indique un ou plusieurs litiges sévères récents et qui toujours d'actualité.

 **Drapeau Rouge** : indique au moins un litige sévère.

L'indicateur de controverse se traduit en note de controverse :

Rouge 0 - Orange 1 - Jaune 2 à 4 - Vert 5 à 10

SCIENCE-BASED TARGETS

Les "Science-based targets" offrent aux entreprises une voie clairement définie vers une croissance à l'épreuve du temps en précisant de combien et à quelle vitesse elles doivent réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. Les objectifs adoptés par les entreprises pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont considérés comme "fondés sur la science" s'ils sont conformes aux objectifs de l'accord de Paris - limiter le réchauffement climatique à un niveau bien inférieur à 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels et poursuivre les efforts pour limiter le réchauffement à 1,5 °C.

INDICATEURS D'IMPACT

Les indicateurs d'impacts permettent de rendre compte de manière pertinente et pérenne l'engagement environnemental, social et gouvernemental de nos investissements. Les six indicateurs affichés ne constituent pas une liste exhaustive, ils ont été choisis par la société de gestion. **Femme au conseil d'administration** : Ce chiffre représente le pourcentage de femmes présentes au conseil d'administration des entreprises. **Membres indépendants au conseil** : Ce chiffre représente le pourcentage de membres du conseil d'administration qui répondent aux critères d'indépendance définis par MSCI. Pour les sociétés à directeur et conseil de surveillance, le calcul se base uniquement sur les membres du conseil de surveillance.

PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES



Le Pacte mondial des Nations Unies est un pacte non contraignant visant à encourager les entreprises du monde entier à adopter des politiques durables et socialement responsables, et à rendre compte de leur mise en œuvre. Le Pacte mondial des Nations unies est un cadre de principes pour les entreprises, qui énonce dix principes dans les domaines des droits de l'homme, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption. Le Pacte mondial des Nations unies est la plus grande initiative mondiale en faveur du développement durable des entreprises, avec 13 000 entreprises participantes et autres parties prenantes dans plus de 170 pays, et poursuit deux objectifs : "Intégrer les dix principes dans les activités des entreprises à travers le monde" et "Catalyser des actions en faveur d'objectifs plus larges des Nations unies, tels que les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et les objectifs de développement durable (SDG)".

ESG LUXFLAG LABEL



LuxFLAG est une association sans but lucratif, indépendante, internationale créée au Luxembourg en juillet 2006. LuxFLAG a pour objectif de donner aux investisseurs l'assurance que les fonds qui portent son label intègrent des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) à chaque étape de leur processus d'investissement.

